LILLE

La cambriole se réveille

UN MALANDRIN EST SURPRIS RUE GAMBETTA EN TRAIN D'EXERCER SES PETITS TALENTS.

Décidément, les cambrioleurs ont envie de faire parler d'eux.

Depuis une certaine période que l'on ne voudrait point qualifier d'assez longue, ils s'étaient tenus tranquilles. Voici que maintenant, ils recommencent la série de leurs exploits.

Dimanche, ils opéraient place Richebé aux dépens de M. De Vlamyck. Mardi soir, l'un d'eux se faisait surprendre en flagrant délit de vol chez Mme Duval, demeurant au 1er étage du 75 de la rue Gambetta. Voici dans quelles conditions :

Le jeune Camille Delval 15 ans et demi, rentrait chez lui, vers 16 heures, lorsqu'il fut tout surpris de trouver ouverte la porte de son logement d'où sa mère était cependant absente.

Comme il pénétrait dans l'appartement, il se trouva en présence d'un individu, fort occupé à fouiller les tiroirs des meubles.

Sans perdre son sang-froid, le jeune homme enferma le voleur dans la pièce et descendit quatre à quatre les escaliers pour courir prévenir la police.

Mais pendant ce temps, le cambrioleur qui se voyait pincé, enjambe la fenêtre sauta sur la plate-forme de l'arrière-cuisine et s'étant muni d'une bouteille, il la lança dans la direction du jeune Delval qui, à ce moment, traversait la cour. Ce dernier ne fut pas atteint et put gagner la rue.

Le malfaiteur sauta alors dans la cour de l'immeuble voisin, d'où il eut s'échapper sans être inquiété, par la porte cochère donnant sur la rue.

Mme Delval, prévenue par son fils, constata que le malfaiteur lui avait dérobé une somme de 500 francs, se trouvant dans une boîte en fer blanc, placée sur l'étagère d'un placard ainsi qu'un bracelet-montre, 1 bague, 1 paire de boucles d'oreille et 1 collier renfermés dans une autre boîte.

Dans sa fuite, le quidam avait abandonné une vieille valise dans laquelle se trouvaient différents objets semblant provenir de vols.

Le jeune Delval a pu fournir à la police des renseignements précis sur le signalement de ce cambrioleur.

C'est un jeune homme paraissant âgé de 25 à 30 ans, grand, maigre, la figure rasée. Il était vêtu d'un veston foncé, pincé à la taille, d'un pantalon rayé et coiffé d'une chapeau mou gris. On croit que ce quidam est le même qui s'était présenté la veille chez Mme Delval, sous le prétexte de demander si elle ne connaissait pas d'appartement à louer.

M. Ameit, commissaire du 4e arrondissement s'occupe activement de cette affaire.

Banque d'émission de Lille

SES BILLETS NE SERONT VALABLES QUE JUSQU'AU 30 JUIN PROCHAIN

La Banque d'Emission de Lille fait un dernier appel au public en l'informant que ses services cesseront de fonctionner le 30 juin prochain.

Jusqu'à cette date, les billets (2 fr. et au-dessous portant la marque : *Banque d'Emission de Lille*, ainsi que les sous de carton, seront remboursés à présentation dans toutes les succursales du Crédit du Nord.

Le bien d'autrui

PRISE LA MAIN DANS LA POCHE

Mardi, vers midi, un agent de service au marché de Wazemmes a surpris la nommé Berthe Dubois, 20 ans, curieuse, demeurant Avenue de Dunkerque, cour St-Arnould, au moment où elle introduisait la main dans la poche du tablier de Mme Fernande Delaval, demeurant rue de Juliers, 101.

Berthe Dubois, qui est une récidiviste, fut déjà condamnée pour le même fait en décembre 1919. Elle sera déférée au Parquet aujourd'hui.

CONFIANCE MAL PLACEE

M. Moor Henri, marchand de cycles à Armentières, rue du Faubourg-de-Dunkerque, s'est présenté hier soir au commissariat de permanence et a porté plainte contre un nommé De Cruyper Jules, 35 ans. Ce dernier lui avait loué une bicyclette dimanche après-midi et depuis il n'était plus reparu.

On a établi que ce vélo fut vendu à Lille et De Cuyper qui habite cette ville va être recherché.

LES ACCIDENTS

UN GAMIN IMPRUDENT

Mardi, vers 15 heures 30, le jeune Louis Decloitre, 9 ans, dont les parents habitent une roulotte près de la porte Louis XIV, était monté sur le tampon arrière d'un tramway qui passait aux portes de Valenciennes.

Le receveur du car l'ayant aperçu l'en fit descendre. Au même moment l'auto 579 D 8 qui suivait, le happa et le renversa.

Le petit imprudent qui en a été quitte pour quelques légères égratignures et une plaie profonde au genou a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Avis Important

La Direction de l' « **ANNUAIRE-HAVAS** » du département du Nord (rue Faidherbe, 40-Entresol, à **LILLE**), nous informe qu'elle prépare actuellement une édition très complète pour 1922. Elle prie les Commerçants et Industriels, désirant insérer de la Publicité dans les Sous-Préfectures ou Communes en dépendant de bien vouloir l'en aviser au plus tard pour le 30 juin. 13.295.

Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

LE 44e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIETE

La Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais fêtera, le dimanche 5 juin, son 43e anniversaire.

Voici le programme de cette fête :

A 10 heures, réception à la gare des sociétaires des sections qui seront conduits au siège où seront offerts les vins d'honneur.

A 13 h. 30, banquet à l'Hôtel Maréchal, rue Solférino, 302. Pendant le banquet, concert symphonique.

A 16 heures, salle de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, distribution des récompenses. La Fanfare « Les Amis Réunis » de Wazemmes se fera entendre. A l'issue, concert avec le concours d'artistes distingués.

AU CONSEIL DE GUERRE

ERRATUM

Dans le compt-rendu de l'audience du conseil de guerre paru dans notre numéro du 29 mai, et dans lequel il était question de l'affaire Delebecque de Roubaix, une faute typographique nous a fait dire : « M. Henri Parent, dit Kesselaer », au lieu de M. Henri Parent et M. Kesselaer, tous deux témoins dans cette affaire.

M. Parent nous ayant demandé de rectifier cette erreur, nous lui donnons bien volontiers satisfaction.

PETITES NOUVELLES

MALENCONTREUSE CHUTE. — M. Louis Dussart, 52 ans, maçon, demeurant 3 bis, rue des Pénitentes, est tombé sur la chaussée et, dans sa chute, s'est blessé au cuir chevelu. Un docteur a dû intervenir pour lui donner des soins.

SANS FEU NI LIEU. — La police a mis la main au collet du sieur Hector Dumortier, 24 ans, sans profession ni domicile fixe. Dumortier sera poursuivi sous l'inculpation de vagabondage et aussi pour outrages à agents.

UN INDESIRABLE. — Les inspecteurs Bourdrel et Lefebvre, de la 2e B. M., ont arrêté hier, Grand'Place, le nommé Edmond Mauperthuis, 24 ans, photographe, pour infraction à une interdiction de séjour, à la suite d'une condamnation à 1 an de prison pour cambriolage.

UN BIGAME. — Les mêmes policiers ont appréhendé à la gare de Lille, le sieur Frédéric F... 30 ans, représentant de commerce, recherché par le Parquet d'Anvers, pour bigamie.

Ces deux personnages ont été déférés au Parquet et écroués à la Maison d'Arrêt, en attendant qu'on s'occupe de leur sort.

Chronique Artistique

Le Moulin de la Chanson

Sous l'égide de l'excellent impresario Baret, le célèbre théâtre montmartrois « Le Moulin de la Chanson » avec ses chansonniers et ses humoristes, nous a donné hier soir, au Théâtre municipal, une représentation unique.

Unique, elle fut, par le nombre et par la qualité. Pendant des heures trop courtes, le directeur du « Moulin », Lucien Boyer, et ses condisciples, parmi lesquels : André Dahl, Trémolo, France Martis, tinrent en joie un public de choix qui ne cessa de les applaudir et de s'esclaffer, sous une incessante ritournelle de jeux d'esprit bien français, parfois gaulois, mais toujours du meilleur aloi.

« Moulin de la Chanson », qui sut, si à propos et avec tant de cœur, nous rappeler les œuvres des Montéya et des Delmet, quand reviendras-tu ? — C. P.

DECORATION POSTHUME

Notre concitoyen M. Deneuville Henri-Marcel, sous-lieutenant au 14e Régiment d'Artillerie de campagne, a obtenu la citation suivante qui lui accorde en même temps la Légion d'Honneur :

« Officier d'une haute valeur morale et d'un courage remarquable, mortellement blessé à Piron le 28 septembre 1918, pendant la poursuite au moment où il faisait pointer une pièce de sa section. »

M. Deneuville Henri, dont le frère Maurice, lieutenant au 1er Zouave, a été également tué le 7 novembre 1916, à Chaulnes, est le fils de Mme Vve Deneuville demeurant, rue de Fives 32.

LE PLAN D'ALIGNEMENT DES QUARTIERS EN RUINES

Le Conseil municipal, dans sa séance de vendredi prochain, aura à statuer sur le plan d'alignement des quartiers à rebâtir.

Ce plan, qui a été établi sous la direction de M. Dubrisson, architecte de la ville, a été mis au point ces jours derniers. C'est une bonne nouvelle pour les Lillois, qui, depuis l'armistice, attendaient cette mise au point définitive du plan d'alignement pour commencer la reconstruction de leurs immeubles.

AVIS & COMMUNICATIONS

AVIS AUX MARCHANDS AMBULANTS. — Les marchands ambulants sont invités à payer sans faute, avant le 5 juin, leurs droits de stationnement ; ils peuvent, s'ils le désirent, s'acquitter pour plusieurs mois à l'avance.

A défaut de paiement pour la date fixée, l'autorisation de stationner et de circuler serait retirée pour une période indéterminée.

Les paiements doivent avoir lieu à la Caisse annexe de la recette municipale installée aux Services Financiers, derrière la Mairie brûlée.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Deconn Lucien, rue du faubourg-des-Postes, 30. — Masson Alinée, rue Négrier 42. — Lamiaux Arthur, rue Fombelle, 4 bis. — Parent Floriane, rue du Commerce, 42. — Tiberghien Gisèle, impasse Scalbert, 9. — Lavigne Marthe, rue Solférino, 167. — Ramozzi Francisque, boulevard des Ecoles, 3. — Dujardin Renée, rue Montaigne, 50. — Huyghe Marie-Thérèse, rue Belle-Vue, 45. — Preux Jean, rue Alphonse-Mercier, 28. — Garitte Pierre, rue du Repos, 11. — Pasquescone Francis, avenue des Lilas, 30. — Baratte Lucienne, rue Juliers, 54. — Repillez Léon, rue Gustave Nadaud, 3. — Casier Georges, rue d'Eylau, 34. — Delpuynne Georges, boulevard Victor-Hugo, 61. — Lecoutre Julien, rue Galeté, 1. — Catry Jacques, rue des Bouchers, 12 bis. — Carlier Léon, rue Coquerez, 8. — Vareecke Albert, place du Lion-d'Or, 15. — Moncheaux Louis, rue des Etaques, 67. — Piélers Marie-Louise, rue de Turenne, 1. — Delemarle Odette, rue de Wattignies, 3. — Delaby Victor, rue des Bogations, 27. — Desreumaux Lucien, rue les Princeurs, 5.

DECES. — Vanaverbecke Clovis, 32 ans et demie, célibataire, rue d'Esquermes, 93. — Wazy Clémence, 56 ans, épouse de Dépphonse Deliquies, rue d'Esquermes, 93. — Grad Guillaume, 56 ans et demie, époux de Catherine Demay, rue Pierre-Legrand, 65. — Adriaenssens Sidonie, 43 ans et demie, épouse de Joseph Gros, rue du Ballon, 12. — Coevet Alphonse, 82 ans et demie, époux de Marie Renouard, rue Molière, 18. — Vande Caleye Eutadie, 76 ans, veuve de Désiré Stienne, rue Kléper, 31. — Tournoy Angèle, 53 ans et demie, épouse de Charles Lang, rue Fénelon, 18. — Folly Marguerite, 68 ans et demie, veuve de Théophile Dondeyne, boulevard Montébello, 196. — Peirsegnele Eléonie, 73 ans, veuve de Louis Ghesquière rue des Canonniers, 11.

CHOCOLAT
CARDON
Ne dépose pas dans la tasse

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

Un pénible accident

UN OUVRIER ELECTROCUTE EN TRAVAILLANT

Lundi, vers 17 heures, une équipe d'ouvriers au service de l'entreprise Giraudon, 6, rue Ste-Hélène, à Saint-André, était occupé à proximité de la route de Dunkerque à travailler à la ligne aérienne de transmission de courant électrique de Pont-à-Vendin à Wasquehal.

Un courant formidable passa subitement dans les fils et l'un des ouvriers, René Vandeputte, 18 ans, de Lomme, perdit l'équilibre et tomba dans les fils. Il y resta accroché.

Deux autres ouvriers qui se trouvaient plus loin, ressentirent une forte commotion, mais ils en furent quittes pour de légères brûlures.

Il fut impossible de porter secours au pauvre jeune homme avant que le courant fut coupé à l'usine de Wasquehal. Ce n'est donc qu'une heure plus tard qu'on put descendre, à l'aide de cordes, le corps du malheureux.

Transporté à la Mairie de Lomme, le cadavre de l'électricien fut examiné par un docteur. Le praticien déclara que la mort avait été instantanée.

Une enquête est ouverte sur cet accident, qui serait dû à un échappement de courant.

M. MILLERAND VOULAIT REVENIR A LILLE

Le Président de la République venait seul à Lille incognito, malheureusement sur la route il a trouvé ce qu'il voulait. Savez-vous ce qu'il cherchait ? Du cirage **BOB** ! Heureux Lillois qui avez la fabrique dans vos murs, profitez-en et exigez du **BOB** de votre fournisseur. 9395.

LA MADELEINE

DANS L'ESCALIER. — Le sieur Adolphe Rollin, aide-coupeur, demeurant rue du Faubourg-de-Roubaix, 205, à Lille, travaillant à la maison Andriès, rue François-de-Badts, est tombé dans un escalier et s'est fait des contusions dans la région lombaire.

MARCQ-EN-BARŒUL

AUTO CONTRE VELO. — L'auto de M. Germain, demeurant à Tourcoing, Grande-Place, a renversé, sur le Nouveau-Boulevard, le sieur Jules V..., demeurant rue de l'Union, à Waltrelos, qui passait en vélo à l'endroit précité.

Le cycliste fut relevé avec des contusions à la face ainsi qu'une forte commotion cérébrale et transporté à son domicile, dans l'auto tamponneuse.

LA DUCASSE. — Dimanche prochain, 5 juin, aura lieu la ducasse du quartier de Rouges-Barres. Bon nombre de forains sont installés sur la place, près de l'Ecole. Si le temps est favorable, nul doute que cette fête n'obtienne son succès habituel.

HAUBOURDIN

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Maille Charles, 18 ans, aide-mécanicien, demeurant à Sainghin, et travaillant pour le compte de la société de fondations et construction de travaux publics dans l'établissement Verley, à Haubourdin, forgeait un morceau de fer le 24 mai dernier, quand un morceau de métal lui sauta sous la paupière droite, lui occasionnant une plaie pour la guérison de laquelle il devra se soigner 10 jours.

— Travaillant pour le compte de la même société, Vantenkiste Pierre, 60 ans, demeurant 17, rue de Seclin, à Haubourdin, montait le 25 mai des métiers dans l'usine Verley, lorsque son bras droit fut pris entre la pièce qu'il ajustait et la machine. Résultat, contusion par compression du poignet droit. Repos, 15 jours.

HELLEMMES

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX. — Il est rappelé aux propriétaires de chevaux que le recensement de 1921 aura lieu le vendredi 3 juin courant, de 9 heures à midi et à partir de 2 heures, place de la République, face à l'ancien Hôtel de Ville.

ARMENTIERES

EXPLOIT DE CHAUFFARD. — Lundi matin, à 8 h. 45, un jeune cycliste, Arthur Weymel, 19 ans, menuisier, rue du 14 Juillet, a été tamponné rue du Faubourg de Lille, par l'automobile de M. Havard, industriel à Montherey (Ardennes). La voiture était conduite par M. G., Feinte, chauffeur de M. Havard.

Le jeune Weymel, qui avait été traîné sur une longueur de plusieurs mètres, a été relevé avec une fracture à la jambe droite et de multiples contusions sur le corps. Six mois de repos lui seront nécessaires pour se rétablir.

ANNŒULLIN

APRES JEUDI, CE SERA TROP TARD. — Les livrets du Syndicat d'avant-guerre ou les feuilles de renseignements pour ceux qui ont perdu leurs livrets, seront retournés au Bureau Central, à Lens, pour le 4 juin, dernier délai.

Que ceux ou celles qui ont des droits à remboursement et qui n'auraient pas fait le nécessaire, s'empressent de le faire, après le délai expiré aucune excuse ne serait prise en considération.

Livrets ou feuilles de renseignements doivent être déposés chez moi. BOISTELLE Léon.

DEMAIN PARTOUT
MARIE-ROSE
LA MIGNON DU NORD
Roman Dramatique inédit par MICHEL ZÉVACO

HAZEBROUCK

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

VIOLENCES A MAGISTRAT. — Auguste Laroye, 37 ans, cultivateur à Hazebrouck, deux ans de prison avec sursis.

COUPS. — Paul Caron, monteur à Boeseghem 100 francs d'amende ; Amélie Radels, femme Lacomblez, ménagère à Hazebrouck, 25 fr. ; Madeleine Bellanger, femme Deporter, ménagère à Hazebrouck, 25 fr. ; Cyrille Smal, cantonnier au chemin de fer à Hazebrouck, 2 mois avec sursis et 25 francs.

CONTREBANDE. — Benjamin Waegemacker, journalier à Estaires, 6 jours de prison et 1.800 francs.

VAGABONDAGE. — Charles Faure, journalier sans domicile fixe, 3 jours de prison.

FUNERAILLES. — Mardi après-midi, à 5 h., ont eu lieu à Hazebrouck, les funérailles de M. Maximillien Wallon, receveur principal des Contributions Indirectes en retraite, décédé à Bergues à l'âge de 86 ans. Dans la nombreuse assistance, on remarquait MM. Rooses, conseiller d'arrondissement ; Henri Bonte, adjoint au maire : Achille Hadou, président de la Société d'agriculture, etc...

VESTIAIRE DE GUERRE. — Une somme de 400 francs a été offerte à cette œuvre par les deux groupes d'étudiants anglais qui ont dernièrement visité la ville. Cette somme a été répartie entre la Consultation des Nourrissons, l'Œuvre des Tombes et le Vestiaire.

SPORTS & JEUX

:: :: *LA LUTTE* :: ::

LOUIS LEMAIRE REMPORTE DES SUCCES EN ESPAGNE

Notre concitoyen Louis Lemaire qui est depuis quelque temps en Espagne, nous adresse de ses nouvelles. Il a lutté devant le Roi d'Espagne et a remporté de beaux succès. Il a battu successivement Biressi, champion d'Italie, et Gourdan Duzis, un bon lutteur français de 118 kilos. Il doit participer bientôt au grand prix de Madrid, où il est le grand favori, pour une bourse de 18.000 francs.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs. Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h. 1/2.

Palais d'Été
:: Tous les Soirs à 8 h. 30 ::
MATINÉE A 3 HEURES : DIMANCHES, JEUDIS ET FÊTES
LA GRANDE REVUE
BEN! Et celle-là !!!

THEATRE DE L'UNION
TOUS LES JOURS A 7 h. 1/2
:: :: DIMANCHE, JEUDI et FETES :: ::
Matinées, à 2 h. 1/2 — Soirées, à 7 h. 1/2

CHRONIQUE MOBILIÈRE

Pourquoi les Établissements G. POPPE
n'ont pas connu le chômage

Bureaux et Magasins 43 Rue de la Halle
Face au Pont Neuf

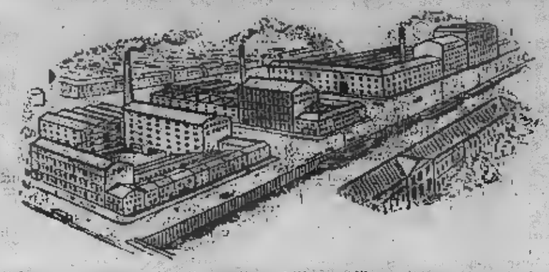

Ateliers 3, 6, 9, Rue à Diable 2 et 4, Rue Maracci
Tramways N. S. E.
Téléphone 4.87

Dans des articles que nous avons fait paraître dans notre journal, nous avons conseillé à nos lecteurs de visiter les Etablissements G. POPPE afin de se rendre compte des sacrifices que M. G. POPPE a consentis pour mettre à la disposition de nos malheureuses régions sinistrées toute une série de mobiliers à des prix inconnus jusqu'à ce jour.

Cet appel a été entendu et M. G. POPPE ne peut que remercier les nombreux visiteurs qui sont venus de tous les coins de notre région. Ils ont pu constater, en effet, que la vente directe du producteur à l'acheteur profitait à celui-ci, et de ce fait, ils ont pu bénéficier des prix de gros. Les ordres qui ont été remis ont donc permis à M. G. POPPE de conserver son personnel d'élite qu'il avait su grouper.

M. G. POPPE qui a su comprendre les nécessités de l'heure présente a obtenu, avec les mobiliers qu'il a créés en vue de la réinstallation des foyers ravagés, un succès qui dépasse toutes ses espérances, car avec sa connaissance parfaite des goûts modernes et la grande production de ses immenses ateliers il peut satisfaire toutes les demandes aussi bien dans les mobiliers modestes que dans les meubles les plus luxueux.

Les magasins et ateliers occupent de vastes terrains dans le quartier du Vieux Lille et des bâtiments considérables aménagés intelligemment au moyen des procédés des plus modernes constituent la plus grande fabrique de meubles de la région du Nord.

Une rapide visite aux Magasins de M. G. POPPE où le meilleur accueil est toujours réservé, sans que cela engage à une commande, permettra de vous rendre compte du grand choix qui vous sera présenté.

La Vie Ouvrière

Bourse du Travail de Lille

La Bourse du Travail de Lille invite les secrétaires des syndicats adhérents à la Bourse, à retirer leurs courriers le plus tôt possible, étant donné la proximité du Congrès de l'Union Départementale du Nord, qui se tiendra à Lille, le 26 juin 1921.

Les organisations qui voudront être représentées doivent me remettre leurs mandats signés et timbrés et la somme de 10 francs, avant le 18 juin, dernier délai.

Pour la Bourse du Travail :
Le secrétaire : CNUDDE Henri.

POUR LES CHOMEURS. — Après une petite fête des gymnastes de la société «La Revanche» une quête faite par les camarades Leroy et Régnier, a produit la somme de 42 francs pour les chômeurs.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Les membres du Syndicat réunis en assemblée générale, le dimanche 29 mai 1921, Salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28,

Après avoir pris connaissance du referendum dans les ateliers concernant la diminution de la prime de vie chère, ont voté l'ordre du jour suivant :

« Protestent contre l'apposition dans les ateliers d'affiches dans lesquelles il est dit que c'est à la suite d'un accord entre les syndicats patronal et ouvriers que la diminution de la prime de vie chère a lieu à partir du 1er juin ;

Contestent le coefficient de 3,68 donné par la dernière commission du coût de la vie ;

Malgré la situation critique qui existe actuellement, n'acceptent pas la diminution de salaire proposée par les patrons métallurgistes de Lille;

Déclarent la subir en réservant leurs droits. Si d'ici trois mois le prix des denrées ne change pas, demandent la récupération de la baisse de salaire subie ;

Demandent que les représentants des syndicats ouvriers assistent à la prochaine réunion de la commission du coût de la vie.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

RAEITER * TAILLEUR
13, Rue de la Monnaie — LILLE
VETEMENTS DE TRAVAIL
VELOURS D'AMIENS
Accepte les Bons de la Défense Nationale et de la Reconstitution

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

HABILLEMENT. — Mercredi 1er juin, à 6 heures 30, Bourse du Travail, réunion de tous les délégués au conseil intersyndical. Prière d'être présent à l'heure fixe. Ordre du jour important.

JEUDI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SECTION DU MARAIS DE LOMME. — Jeudi 2 juin, chez Dereuse, au Marais de Lomme, réunion pour tous les ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics, à 7 heures du soir. — Ordre du jour très important. La présence de tous est indispensable.

SYNDICAT DES PEINTRES ET VITRIERS. — Jeudi 2 juin, à 6 h. 30, réunion pour tous les ouvriers de la corporation, au siège, rue de la Clef, 32. — Ordre du jour à discuter : 1° Sursalaire familial : 2° Projet de baisse de salaire (mesures à prendre) ; Congrès de l'Union Départementale.

Cet ordre du jour étant de la plus haute importance, la présence de tous est nécessaire ; les camarades non syndiqués pourront assister à cette réunion, des décisions très sérieuses devant être prises. Camarades, assez de laisser-aller, si vous ne voulez pas que vos salaires subissent une diminution trop forte, il est de votre devoir d'assister à cette réunion où il vous sera démontré que le Patronat de plus en plus rapace, a tout fait pour vous diviser.

Vous serez mis au courant de la façon que le sursalaire sera appliqué par vos Patrons qui se déclarent partisants de la repopulation, mais, sur leurs bénéfices déjà énormes ne verseront aucun centime. Comme toujours, ce sera la masse ouvrière qui sera dans l'obligation de payer.

A seule fin de vous mettre en garde contre ce piège qui vous est tendu, contre la décision du Syndicat Patronal, qui cherchera à diminuer vos salaires, il faut que vous assistiez tous jeudi à la réunion. Pour la Commission :

VAILLANT E., secrétaire du Bâtiment

SYNDICATS DES PLAFONNEURS ET CIMENTIERS. — Vendredi 3 juin, à 6 h. 30, réunion pour tous les ouvriers de la corporation, au siège du Bâtiment, rue de la Clef, 32.

Ordre du jour très important. Présence indispensable.

SYNDICAT DES OUVRIERS COIFFEURS

Réunion du syndicat, jeudi 2 juin 1921, à 8 heures précises, au café de la « Cloche », place du Théâtre. — Ordre du jour : Lecture du décret préfectoral ; Compte-rendu de la réunion mixte ; Nomination d'une commission pour la fête ; Présentation des cartes d'identité ; Divers. Présence indispensable.

Le secrétaire : Raymond MULLIER.

SYNDICAT DES MARCHANDS ETALAGISTES

SECTION DES MARCHANDS AMBULANTS. — Assemblée générale, jeudi 2 juin 1921, à 7 h. 30 du soir, salle de l'Union de Lille, 147, rue d'Arras. — Ordre du jour : Congrès de Lyon ; Correspondances ; Question des emplacements ; réponse de M. le Maire ; Paiement des cotisations ; Remise de la carte fédérale.

La Commission.

Nota. — Il est rappelé aux camarades qu'une permanence a été établie chez Pipart, 43, rue Masséna, tous les jours à partir de 6 heures du soir. Le secrétaire : P. JANSSENS.

SYNDICAT DE L'ALIMENTATION (Section Chicorcier). — Vous êtes prié d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi 2 juin, à 6 heures 30 du soir, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

CUIRS ET PEAUX. — Jeudi 2 juin, estaminet de la Ville de Bruxelles, rue du Molinel, réunion de la commission administrative et des délégués d'atelier à 6 heures 30 précises.

LES RAISONS DE L'ÉMISSION DES BONS DU TRÉSOR A DEUX ANS

De tous les procédés de Trésorerie auxquels le Ministre des Finances pouvait avoir recours à l'heure actuelle, il n'en était pas de plus commode et de plus simple que l'émission d'une série nouvelle de Bons remboursables dans un délai plus long que ceux de la Défense Nationale et productifs d'un intérêt plus élevé. Il n'existait pas de moyen plus pratique et plus sûr de faire sortir des cachettes l'argent qui s'y accumule et qui, restant sans emploi, ne rend aucun service à l'économie nationale.

Les Bons du Trésor à deux ans offrent, en effet, aux souscripteurs, des avantages qui ne peuvent les laisser indifférents : la certitude d'être intégralement remboursés de leur capital dans un délai déterminé et de toucher, en attendant, des intérêts de 6 % payés d'avance et exempts d'impôts. Si les Bons du Trésor offrent la même sécurité que les **Bons de la Défense Nationale**, ils rapportent davantage et s'adressent ainsi à de nouvelles catégories de souscripteurs. Le taux d'intérêt était commandé par les circonstances ; il est aujourd'hui de 6 % pour les emprunts exonérés d'impôts que contractent les sociétés industrielles ; il pourra diminuer, c'est entendu, et c'est surtout à espérer ; mais, dans ce cas, le sacrifice du Trésor ne sera que temporaire, puisque les nouveaux Bons seront remboursés dans le délai de deux ans. Sans accroître les charges de la Trésorerie, les **Bons à deux ans** seront d'autant plus appréciés par l'épargne qu'il lui assurent, en définitive, des avantages qu'elle n'est pas certaine de retrouver et dont il est juste qu'elle profite.

3167.

SYNDICAT DES PLIEURS ET EMBALLEURS. — Jeudi à 6 heures et demie, réunion rue du Bourdeau. Ordre du jour : paiement des cotisations ; lecture du procès-verbal ; questions diverses.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. C.)

LOOS

Assemblée générale le vendredi 3 juin 1921, à 7 h. 30 du soir, chez le citoyen Roëls, 30, rue de l'Egalité. — Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et de la correspondance ; Démission du secrétaire ; Ratification du nouveau secrétaire désigné par la C. A.

Dans son assemblée du 28 courant, la commission administrative de la section de Loos du parti communiste (S. F. I. C.) a eu à enregistrer la démission de son secrétaire, le camarade Roëls qui détenait ce mandat depuis de nombreuses années. Cette détermination fut prise par notre camarade par suite de son mauvais état de santé.

Au moment où il abandonne sa carrière, il est utile de rappeler toutes les vexations qu'il eut à subir de la part de la bourgeoisie et de sa valetaille.

La commission administrative se fait l'interprète de toute la section pour adresser à notre camarade ses meilleures marques de sympathie.

Pour la section : E. CARLIER.

"Se raser devient un plaisir"
Exigez le GIBBS

Le seul SAVON POUR LA BARBE inimitable
EN VENTE PARTOUT

Bulletin Commercial

PARIS (Halles Centrales), 30 mai :

VIANDES. — Cours moyens : bœufs, 1/4 derrière, 1re qualité, 7.50 ; 1/4 devant, 1re qualité, 3 ; bavettes, 4.20 ; cuisse, 5.50 ; veaux, pans et cuisseaux, 8.50 ; basse complète, 5 ; moutons carrés parés, 11.50 ; épaules, 1re qualité, 7.50 ; spitrine, 2.50 ; gigots, 1re qualité, 11.50 ; 2e, 10 ; porc long, 9.50 ; jambons, 10 ; filet, 9.50.

BEURRE. — Cours moyens : Centrifuges Bretagne, 9.50 ; Charente et Poitou, 10.40 ; Touraine, 10.20 ; Marchands Bretagne, 9 ; Centre, 9 ; divers, 9.

OEUFS. — Cours moyens : Normandie extra, 480 ; choix, 330 ; Touraine, choix, 360 ; ordinaires, 290 ; Poitou choix, 375 ; ordinaires, 310 ; Auvergne, 280.

VOLAILLES. — Cours moyens : lapins morts Gâtinais, 8.50 ; autres catégories, 8.25 ; pigeons petits, 3 ; gros, 6.50 ; poulets morts Touraine, 14.50 ; Bresse, 16 ; canards rouennais, 20 ; de ferme, 13 ; vivants, 13 ; lapins vivants, 4.80 ; pintades mortes, 14 ; poulets vivants Bresse, 10.50 ; Gâtinais, 20.

LE HAVRE, 30 mai :

CAFES. — Mai, 105.75 ; juin, 103 ; juillet, 99 ; août, 97.25 ; septembre, 95 ; octobre, 91.50 ; novembre, 89 ; décembre, 88.50 ; janvier, 86.50 ; février, 86 ; mars, 85.25 ; avril, incoté.

BEZIERS, 30 mai :

VINS. — Vins rouges, de 8° 1/2 à 12°, de bonne qualité, 45 à 52 fr. ; vins rosés, de 8° 1/2 à 12°, de 45 à 60 fr. ; vins blancs Bourret et Picpoul, 10° à 13°, de 70 à 85 fr. ; le tout l'hectolitre, à la propriété selon degré, qualité et conditions.

On assure que cette préparation nourrit la chevelure et la fait pousser

La chevelure ne peut pousser que si les racines sont nourries et les racines ne peuvent utiliser la nourriture si elles sont juguées et desséchées par le germe des pellicules. C'est pourquoi, si vous désirez une chevelure belle et luxuriante, vous devez non seulement en nourrir les racines, mais aussi détruire le germe des pellicules. La condition indispensable pour arriver à ce résultat est de frictionner le cuir chevelu matin et soir avec la Lotion Lavona. Elle procure directement aux racines des cheveux la seule substance qui, le fait est acquis, fera réellement pousser la chevelure, et, en même temps, détruira les germes des pellicules, tout en activant la circulation du sang dans les racines des cheveux. Les personnes qui ont essayé la Lotion Lavona déclarent que non seulement elle rend la chevelure merveilleuse douce, souple et belle, mais qu'elle arrête également la chute des cheveux après 2 ou 3 applications. Attendu que chaque flacon de Lotion Lavona renferme un contrat de garantie de satisfaction ou de remboursement, toute personne qui souffre d'avoir des cheveux clairsemés, cassants ou est atteinte même de calvitie, devra se procurer un flacon de Lotion Lavona qui est en vente partout et commencer à s'en servir immédiatement. 3101.

LE CHANGE

Clôture à Paris, le 31 mai. — Sur Londres, 47.05 ; New-York, 12.15 1/2 ; Berlin, 19 1/4 ; Belgique, 100 ; Danemarck, 215 ; Espagne, 157 3/4 ; Grèce, 72 ; Hollande, 416 ; Italie, 63 1/2 ; Norvège, 184 1/2 ; Roumanie, 20 ; Suède, 276 3/4 ; Suisse, 211 1/4 ; Vienne, 2 5/8 ; Londres, chèque 46.80.

La bonne recette

Quand une mère de famille, toujours si difficile lorsqu'il s'agit du bien-être de sa maisonnée, surtout au point de vue de la santé, adopte parmi les recettes dont son expérience de mère et d'épouse attentive lui a fait apprécier les qualités, certain remède, c'est pour celui-ci la meilleure des consécrations.

Depuis plus de vingt ans, cette consécration est acquise aux Pilules Pink qui, dans de nombreuses maisons, appartiennent au précieux arsenal des recettes de la famille. C'est, qu'en effet, on a constamment recours aux Pilules Pink quand la santé donne du souci. Sans compter les époques importantes de la vie physiologique, par exemple, chez les enfants, la formation, pendant laquelle l'anémie est un grave danger, et, chez les parents, le moment périlleux du retour d'âge, époques pendant lesquelles les Pilules Pink sont toujours employées si heureusement, on a, en maintes circonstances, besoin de reconstituer ses forces que la vie active épuise trop rapidement. La lettre ci-dessous de Mme Masson, demeurant à Saint-Michel sur-Meurthe (Vosges), montre en quelle estime l'on tient les Pilules Pink :

« Je suis heureuse — nous a écrit tout récemment Mme Masson — de vous faire connaître que les Pilules Pink m'ont toujours réussi, ainsi qu'aux personnes de mon entourage. Depuis au moins vingt ans, je les emploie pour les miens et pour moi chaque fois que la fatigue se fait sentir. Je n'ai jamais eu la moindre déception, aussi je vous prie de croire que je ne manque pas de parler de vos pilules chaque fois que l'occasion s'en présente, et plusieurs personnes de ma connaissance ayant suivi mes conseils s'en sont très bien trouvées et ont, à leur tour, adopté vos Pilules. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris ; Frs 4,50 la boîte. Frs 24 les six boîtes, plus Fr. 0,50 de timbre-taxe par boîte.

BOURSE DE LILLE

DU 31 MAI 1921

CHARBONNAGES	Cours préced.	Cours du Jour
Albi (action 100 f. p.)	421 ..	426 ..
» (part de fondateur) p.	1000 ..	997 ..
Aniche (action 500 f. p.)	810 ..	811 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	955 ..	955 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	9350 ..	... ..
— (cinquantième de part)	185 75	185 75
Blanzy (action 100 f. p.) p	1190 ..	1185 ..
Bruay (action)	2069 ..	2035 ..
— (dixième)